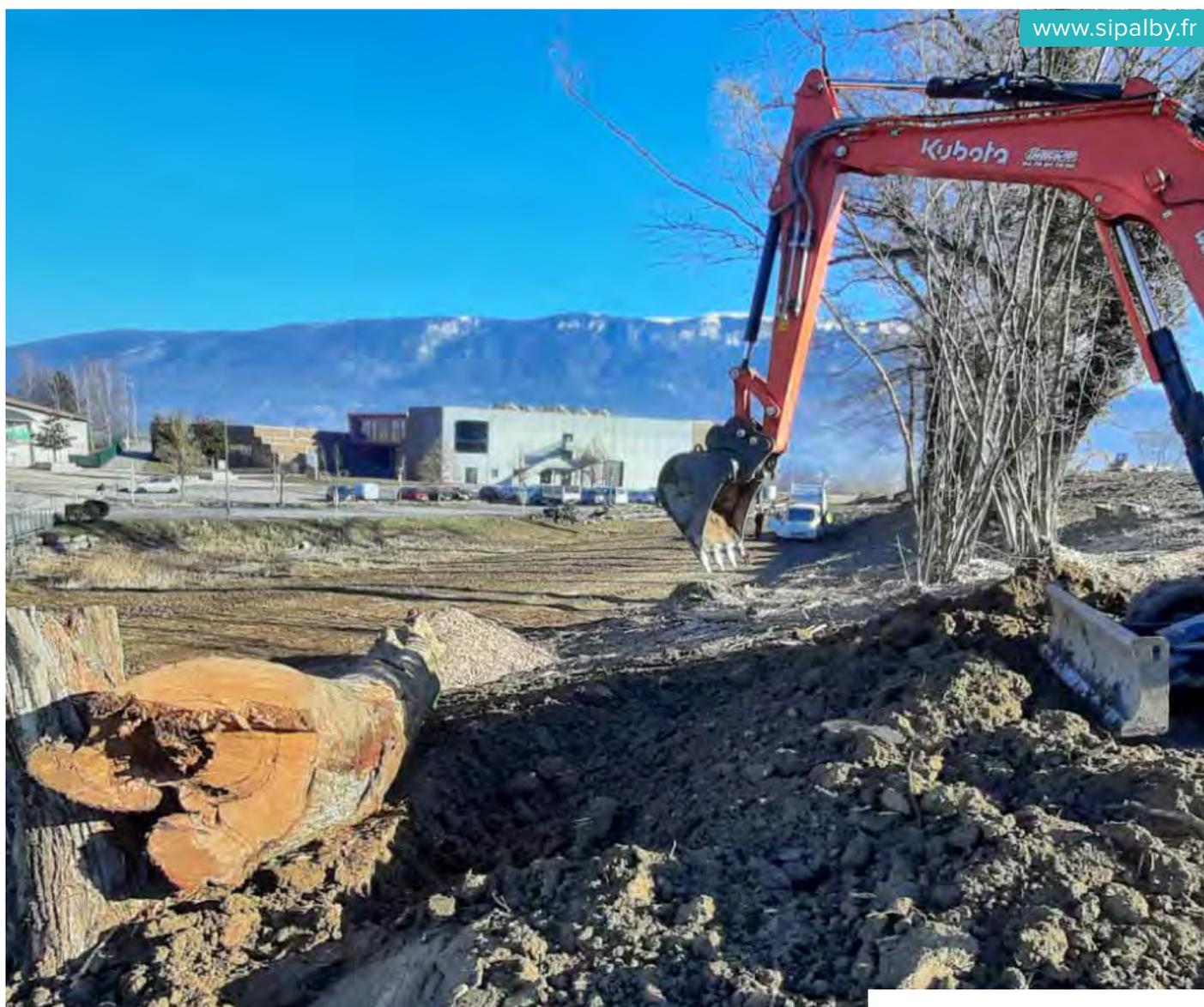


DOSSIER de presse

1^{ER} MARS 2022

www.sipalby.fr



PLAN D'ACTION AU PÔLE

**Valoriser et aménager
les espaces extérieurs**
en faveur de la biodiversité

SIPA

syndicat
intercommunal
du Pays d'Alby



ANNECY MONTAGNE ET JARDINS

SOMMAIRE

4 | PRÉAMBULE

5 | PARTIE 1 - LANCEMENT DES TRAVAUX DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

6 | La mise en valeur des chênes centenaires : un atout pour le paysage

7 | La remise en état des terres de l'ancien terrassement

9 | PARTIE 2 - UN ENTRETIEN PAR ÉCO-PATURAGE

10 | L'éco-pâturage, une multitude d'avantages

11 | La mise en oeuvre du projet

12 | Les messages importants à communiquer au grand public

13 | COMMUNICATION PRESSE

14 | Proposition article partie 1

15 | Proposition article partie 2

16 | L'ENTREPRISE ANNECY MONTAGNE ET JARDINS

17 | LE CHANTIER EN IMAGES



Vue du site depuis les parkings du haut (ancien terrain du champ de bosse)

PRÉAMBULE

Depuis 2021, le Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby a débuté un plan d'action afin d'orienter sa **politique d'aménagement des espaces extérieurs sur les abords du Pôle** (espace culturel et sportif) situé à côté du Collège René Long. Afin de concilier impératifs économiques et environnementaux, tout en contribuant à l'embellissement du site et à l'aménagement d'équipements bénéfiques à l'ensemble de la population, les élus ont décidé de plusieurs phases de travaux en faveur du paysage et de la biodiversité.

Sur les projets proposés, deux se trouvent achevés ou en cours de réalisation :

- **les aménagements paysagers** comprenant la mise en valeur des chênes centenaires du site et la remise en état des terres issues de l'ancien terrassement réalisé à la construction du Pôle (traitement de 5000 m³ de terre et engazonnement pour bénéficier d'espaces de verdure).
- **la mise en place de l'éco-pâturage** sur plus de 21 000 m² autour du Pôle avec l'arrivée au printemps de plusieurs moutons de la race « Thônes et Marthod » qui entretiendront de manière naturelle les parcelles. Conservation d'une flore diversifiée, absence de déchets verts à recycler, entretien aisé des terrains difficiles d'accès, absence de produits chimiques, économie de travail pour les agents... cette solution est également un support de sensibilisation à la biodiversité et à la préservation de cette espèce rustique de moutons dont l'effectif, bien qu'elle soit emblématique en Savoie, est faible.

L'ensemble de ces actions est confié à l'entreprise **Annecy Montagne et Jardins** (entreprise paysagiste du bassin Annécien). Benoit Callendret et Florian Clerc-Renaud (gérants) ont engagé les travaux cet hiver après avoir établi un diagnostic du paysage et de son évolution. Ils sont aussi chargés, en collaboration étroite avec l'équipe du SIPA, de la réussite du projet d'éco-pâturage.

Ce dossier est une présentation des deux premières étapes. En parallèle, le SIPA étudie les aménagements possibles pour créer des espaces publics accueillants. Plusieurs pistes, comme un parcours piéton ludique, ont été imaginées par les élus qui souhaitent proposer une vision d'avenir cohérente et bénéfique à l'ensemble des usagers du site.

PARTIE 1

LANCEMENT DES TRAVAUX **DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS**

Depuis plusieurs mois, le site aux abords du Pôle fait l'objet d'un travail de mise en valeur du paysage qui à terme permettra à tout un chacun de profiter d'espaces de verdure accueillants.



La mise en valeur des chênes centenaires : un atout pour le paysage

Un chantier de plusieurs semaines a été lancé afin de valoriser de façon intelligente et raisonnée les chênes pédonculés surplombant le talus.

Le chantier s'est déroulé en plusieurs étapes :

- **broyage** de la végétation basse (noisetiers, ronces, fusain...) et de quelques arbres (merisiers...);
- **sélection** de bosquets de noisetiers s'intégrant dans la continuité paysagère lors de la repousse de la végétation et permettant de nourrir une multitude d'animaux (écureuils roux, avifaune type merles, corbeaux freux, corneilles noires...);
- **abattage sécuritaire** des arbres morts de façon à supprimer tout risque de chute et assurer la sécurité des passants;
- **élagage sécuritaire et sanitaire** des chênes qui a consisté à enlever le bois mort présent dans les arbres afin de limiter le risque de chutes et harmoniser les formes en prenant en compte chaque sujet. Le lierre présent sur certains chênes n'a pas été enlevé pour préserver l'arbre en cas de fortes chaleurs mais également car cette plante accueille une multitude d'insectes et d'oiseaux se nourrissant des baies.



Travail d'élagage des chênes pédonculés (espèce pouvant atteindre les 40m de hauteur)

i exemple pédagogique

Une partie d'un tronc toujours debout (à l'extrémité nord du talus) a été volontairement laissée car il abrite de nombreuses espèces d'insectes saproxylophages (qui décomposent le bois mort). Ils attirent particulièrement les pics et les chauves-souris.

+ biodiversité

Les produits issus du broyage ainsi que les troncs d'arbres ont été laissés au sol.

Le bois constitue un réservoir de nutriments nécessaires à la vie (azote, phosphore, potassium, fer, manganèse...) qui maintient la fertilité du sol. Leur décomposition relativement lente permet la libération progressive des nutriments, favorisant leur réabsorption par les plantes vivantes et assurant un recyclage efficace. Il représente aussi une source de nourriture directe pour de nombreux organismes, champignons ou insectes. Le cycle de décomposition du bois mort s'accompagne d'une multitude de communautés d'animaux et de végétaux qui se succèdent au fil du temps. Les espèces rencontrées fluctuent en fonction de l'essence de l'arbre, de sa taille, de sa position (sur pied ou au sol) et du taux d'humidité.

On estime que 20 à 25 % des espèces forestières dépendent du bois mort (principalement les champignons, mais aussi les insectes, les chauves-souris, les oiseaux, les champignons, les mousses). Au total, ce sont environ 35 espèces de mammifères, 20 espèces d'amphibiens et de reptiles, et de très nombreux gastéropodes, champignons et végétaux qui utilisent l'arbre mort, debout ou gisant, durant une partie de leur vie. 1000 à 3000 espèces d'insectes vivent également uniquement du bois mort et permettent ainsi la décomposition du bois et l'enrichissement de la litière forestière.





Terrassement du site aux abords du Pôle

La remise en état des terres de l'ancien terrassement

L'objectif de ce chantier était de retrouver une pente susceptible d'être similaire à la pente naturelle présente avant le terrassement, avec les contraintes suivantes :

- ne pas évacuer de terre du site ;
- une quantité inconnue de terre végétale permettant la pousse d'une végétation ;
- la présence d'eau à canaliser.

Au total, 5000 m³ de terre ont été traités. Celle présente en surplus a été déplacée dans l'angle sud du Pôle de manière à combler le creux laissé lors des travaux de construction du bâtiment.

Ce terrassement permet de dégager la vue sur le village d'Héry-sur-Alby.

Deux fossés ont été créés :

- un en bordure du chemin agricole de manière à canaliser les eaux provenant du champ situé en amont ;
- un en bas de pente du terrain permettant de collecter les eaux et les évacuer vers le bassin de rétention.

Une fois engazonnées, ces zones seront gérées par éco-pâturage. Un aménagement sans minéralisation du site et une végétalisation avec apport d'un substrat sont donc des impératifs pour le pâturage.



PARTIE 2

UN ENTRETIEN **PAR ÉCO-PATURAGE**

Avec le printemps, l'entretien des espaces verts fait son retour. Cette année, le SIPA a choisi de laisser la tondeuse et les produits chimiques de côté pour engager une méthode plus respectueuse de

l'environnement :
« l'éco-pâturage ».

Avec moins de pollution, moins de déchets et moins de bruit, cette technique d'entretien naturelle des espaces verts est à la fois écologique et économique puisque la tâche est confiée à des herbivores.

Autour du Pôle, plus de 21 000 m² seront broutés par des moutons de la race "Thônes et Marthod".

Avec l'entreprise "Annecy montagne et jardins " au commande, le SIPA souhaite se tourner vers des solutions favorables à la biodiversité et à forte valeur ajoutée à la fois sociale et pédagogique.



Le projet intitulé « Revenons à nos moutons » est lancé !

L'éco-pâturage, une multitude d'avantages

Alliant écologie, maîtrise budgétaire et sensibilisation pédagogique, l'éco-pâturage est une solution idéale et naturelle pour l'entretien des espaces verts.

Cette technique **favorise la biodiversité** et enrichit les sols. Le développement d'une strate herbacée présente une plus grande diversité floristique qu'avec la fauche. Elle aura un effet plus homogène sur la parcelle (+ 32% selon le Guide de gestion écologique des espaces publics et privés de *Plante & cité*). Cette diversité attire un cortège d'insectes butineurs, eux-mêmes proies pour les oiseaux ou les chauves-souris. Le broutage n'étant pas uniforme, il y a création de « zones de refus » qui abriteront des chenilles et des chrysalides d'insectes à métamorphose complète, lesquelles hiverneront au ras du sol ou dans les herbes fanées. Les fèces des animaux constituent également des micro-habitats, notamment pour les animaux coprophages qui s'en nourrissent.

Grace aux rejets de méthane par les animaux considérés comme inférieurs à ceux liés à la végétation abandonnée sur place ou produite par le compostage et l'absence d'émissions de CO₂ fossile, on note un **meilleur bilan carbone**.

L'éco-pâturage permet aussi de **lutter contre les espèces exotiques** envahissantes car certaines de ces plantes sont appréciées par les herbivores.

Les autres avantages sont nombreux : **absence de déchets verts** à gérer sur place ou à exporter ; **nuisances sonores moindres** par rapport aux machines mécaniques comme les tondeuses ; **intérêt social et pédagogique indéniable**, en particulier avec les enfants qui apprécient souvent la présence des animaux.

Enfin, l'éco-pâturage utilise généralement **des races d'animaux rustiques à très petits effectifs** (délaissées par l'élevage conventionnel), qui trouvent ainsi une façon d'enrayer la diminution de leur effectif et même de se développer. C'est ainsi la possibilité de les faire connaître au grand public.



Poils semi-long, museaux noirs, ces moutons savoyards vont tranquillement broutés sous les premiers rayons du printemps.

La mise en oeuvre du projet

Après une analyse technique, l'entreprise "Annecy Montagne et jardins" a :

- déterminé les sites éco-pâturables (21 379.99 m²)
- choisi les espèces adaptées
- élaboré un plan de pâturage
- défini la charge
- sélectionné les équipements et infrastructures nécessaires
- réalisé une analyse opérationnelle
- proposé un plan de communication
- conçu un plan de surveillance et de suivi des animaux
- listé les situations d'urgence et défini les procédures d'intervention.

Elle s'occupe :

- du transport des animaux

- des formalités administratives liées à la détention d'animaux
- du suivi sanitaire (vaccination, vermifugation, ...), du bouclage pour identification, de l'assurance, de la mise à disposition des sels minéraux et de l'eau, de l'hivernage des animaux (fourrage, transfert sur un autre site...)
- des visites périodiques
- de traiter mécaniquement les refus
- de la tonte des animaux
- du parage des ongles
- du suivi des naissances
- de la vérification de la qualité pastorale, de la quantité de végétation et de l'adaptation de la charge pastorale

Le SIPA se charge de mettre à disposition un point d'approvisionnement en eau et de faire le relais avec l'entreprise en cas de problèmes.

en pratique

- présence de 8 brebis
- environ 21 379.99 m² de pâturage (voir plans ci-dessous)
- rotation de parcelle environ tous les 15 jours (selon la taille)
- minimum 2 passages par semaine
- présence permanente d'un bac à eau et d'une pierre à sel
- traitement systématique des refus

plans des zones éco-pâturables :





Les messages importants à communiquer au grand public

Malgré une forte acceptation par le public du pâturage par des animaux, une information préalable reste nécessaire, notamment pour éviter des réactions émotionnelles dues à une incompréhension des besoins naturels des animaux. Deux points importants sont à aborder : expliquer le fait de laisser les races rustiques à l'extérieur, quelles que soient les conditions météorologiques et interdire le nourrissage. Au minimum, un panneau explicatif clair sera nécessaire. Les informations à communiquer sont les suivantes :

- **Les animaux contribuent à une gestion écologique.** Ils favorisent la biodiversité et permettent d'utiliser moins d'engins de gestion bruyants et polluants. Si l'accès au public est restreint du fait du passage à l'éco-pâturage, les motifs de ce choix sont d'autant plus importants à expliquer.
- **Les caractéristiques propres à chaque race.** Les moutons Thônes et Marthod sont des bêtes rustiques. Elles supportent aussi bien l'élevage en bâtiments durant les longs mois d'hiver que la vie en estive l'été à des altitudes dépassant 2000 mètres, avec de fortes amplitudes thermiques et une forte pluviosité. Les brebis supportent les conditions météorologiques extrêmes. Il n'y a donc pas de maltraitance animale.
- **Ne pas nourrir les animaux.** Les races sont choisies en fonction du type de végétation

disponible sur le site pâturé et celle-ci convient bien aux animaux, en principe sans nécessité d'apports complémentaires. Tout nourrissage est dès lors inutile voire nuisible pour l'animal, qui peut se voir offrir, d'une part, de la nourriture inadéquate pour son équilibre alimentaire et, d'autre part, de la nourriture en excès.

- **Les chiens en liberté** peuvent causer des problèmes et des risques.



COMMUNICATION

PRESSE

PROPOSITION

ARTICLE 1

Le SIPA lance son projet d'aménagement des espaces extérieurs aux abords du Pôle

Le Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby a débuté un plan d'action afin d'orienter sa politique d'aménagement des espaces extérieurs sur les abords du Pôle (espace culturel et sportif) situé à côté du Collège René Long. Afin de concilier impératifs économiques et environnementaux, tout en contribuant à l'embellissement du site et à l'aménagement d'équipements bénéfiques à l'ensemble de la population, les élus ont décidé de plusieurs phases de travaux en faveur du paysage et de la biodiversité.

Les premières étapes ont été confiées à l'entreprise "Annecy Montagne et Jardins" (entreprise paysagiste du bassin Annécien). Benoit Callendret et Florian Clerc-Renaud (gérants) ont engagé les travaux cet hiver après avoir établi un diagnostic du paysage et de son évolution.

Des chênes pédonculés centenaires (espèce pouvant atteindre les 40m de hauteur) présents sur le site et surplombant le talus représente un patrimoine arboré à entretenir et à préserver. Un chantier de plusieurs semaines a alors été lancé afin de les valoriser de façon intelligente et raisonnée (broyage et sélection de végétations s'intégrant dans la continuité paysagère, élagage sécuritaires et sanitaires...). Soucieux de préserver la biodiversité, les produits issus du broyage ainsi que les troncs d'arbres ont été laissés au sol. En effet, le bois constitue un réservoir de nutriments nécessaires à la fertilité du sol et représente une source de nourriture directe pour de nombreux organismes (on estime que 20 à 25 % des espèces forestières dépendent du bois mort). Une partie d'un tronc toujours debout a été volontairement laissé car il abrite de nombreuses espèces d'insectes saproxylophages (qui décomposent le bois mort) qui attirent particulièrement les espèces de pics et les chauves-souris. Des panneaux pédagogiques seront installés afin de sensibiliser les passants à la richesse de cette biodiversité.

Un chantier colossal s'est poursuivi avec la remise en état des terres issues de l'ancien terrassement du Pôle. Au total, 5000 m³ de terre ont été traités afin de retrouver une pente susceptible d'être similaire à la pente naturelle, de dégager la vue du côté du village d'Héry-sur-Alby et de canaliser les eaux qui s'écoulent.

Une fois engazonnées, ces zones permettront à tout un chacun de profiter d'espaces de verdure. En parallèle, le SIPA étudie les aménagements possibles pour créer des espaces publics accueillants. Plusieurs pistes, comme un parcours piéton ludique, ont été imaginées par les élus qui souhaitent proposer une vision d'avenir cohérente et bénéfique à l'ensemble des usagers du site.

PROPOSITION

ARTICLE 2

Revenons à nos moutons ! le SIPA fait le choix de l'éco-pâturage

Le SIPA a engagé un projet d'aménagements paysagers aux abords du Pôle, équipement culturel et sportif situé à côté du Collège René Long à Alby-sur-Chéran. Après de nombreuses semaines de travaux confiés à l'entreprise "Annecy Montagne et jardins" durant l'hiver, les espaces extérieurs ont été réhabilités grâce à la remise en état des terres de l'ancien terrassement (laissées depuis la construction du Pôle) et la mise en valeur des chênes centenaires présents sur le site.

Les élus ont décidé de plusieurs phases en faveur du paysage et de la biodiversité afin de valoriser le site. Pour l'entretien des espaces verts, ils ont décidé de laisser la tondeuse et les produits chimiques de côté pour engager une méthode plus respectueuse de l'environnement : « l'éco-pâturage ». Associé à "Annecy Montagne et jardins", le syndicat accueillera dès le printemps, 8 moutons de la race des Thônes et Marthod. Ils viendront brouter plus de 21 000 m² sélectionnés comme sites éco-pâturables autour du Pôle.

Avec l'absence de produits chimiques, de déchets verts à recycler par la tonte, de nuisances sonores ainsi qu'une économie de travail pour les agents et la conservation d'une flore diversifiée... l'éco-pâturage est une technique d'entretien naturelle des parcelles. Les animaux contribuent à une gestion écologique. Ils permettent d'utiliser moins d'engins bruyants et polluants et limitent le développement de certaines plantes invasives appréciées par les herbivores.

Cette solution est également un excellent support pédagogique de sensibilisation à la préservation de cette espèce des « Thônes et Marthod » dont l'effectif, bien qu'elle soit emblématique en Savoie, est faible. Ces moutons sont des bêtes rustiques. Ils supportent aussi bien l'élevage en bâtiments durant les longs mois d'hiver que la vie en estive l'été à des altitudes dépassant 2000 mètres, avec de fortes amplitudes thermiques et une forte pluviosité. Les brebis supportent donc des conditions météorologiques extrêmes. Cette race a été choisie en fonction du type de végétation disponible sur le site pâturé. Tout nourrissage est dès lors inutile voire nuisible pour l'animal, qui peut se voir offrir, d'une part, de la nourriture inadéquate pour son équilibre alimentaire et, d'autre part, de la nourriture en excès. Les usagers devront aussi être vigilants aux chiens laissés en liberté qui peuvent être problématiques.

En faisant le choix de l'éco-pâturage, le SIPA souhaite résolument se tourner vers des solutions favorables à la biodiversité et qui revêtent une forte valeur ajoutée à la fois sociale et pédagogique. Un tableau bucolique qui fera par ailleurs le bonheur des yeux de tous les passants !

L'ENTREPRISE ANNECY MONTAGNE ET JARDINS

Gérée par Benoit Callendret et Florian Clerc-Renaud, l'entreprise est divisée en deux équipes :

- Une dédiée à l'entretien des parcs et jardins (collectivités, copropriétés, entreprises et particuliers) mais également des sentiers de randonnée ;
- La seconde plutôt orientée vers l'aménagement durable des jardins et milieux naturels (génie végétal).

Tournée vers l'avenir, l'entreprise s'est orientée sur une démarche écoresponsable :

- Aménagements durables et respectueux de l'environnement (pas de produits phytosanitaires, utilisations de toiles végétales...) ;
- Matériel électrique, tonte sans ramassage, broyage des produits de taille sur place sans exportation du site... ;
- Développement de l'entretien par éco-pâturage.

L'entreprise étant située à mi-chemin entre Annecy et Aix-les-bains, elle intervient sur ces deux secteurs mais aussi sur les communes de l'Albanais dont Rumilly.

+ D'INFOS

Page Facebook : Annecy Montagne et Jardins



L'équipe Annecy Montagne et jardin avec Pascal Grosjean (responsable des services techniques du SIPA) à droite.

LE CHANTIER **EN IMAGES**

© Anncy Montagne et jardins

















syndicat intercommunal du Pays d'Alby

CONTACTS PRESSE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES : Mireille Champlong

04 50 68 39 93 | dgs@sipalby.fr

SERVICE COMMUNICATION : Amandine Gibert

04 50 68 19 17 | communication@sipalby.fr

Le Pôle - 363 allée du Collège - 74540 Alby-sur-Chéran

www.sipalby.fr